Numéro 2328 du Jeudi 12 Janvier 2023 • Prix : 300 F CFA •

LeJournaldesdécideurs

L'économiste du Bénin

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

AGI AFRICAINE DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

SOCIETE DE BOURSE

Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration
01 BP 8568 RB Cotonou
contact@agi-agi.com
+229 21 31 87 33
+229 21 31 60 65

Gestion des finances publiques

Un plan de réformes en cinq axes pour 2023-2026

• (Page 03)

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en hausse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

9ème législature

Liste des 109 députés élus selon les résultats provisoires de la CENA

La Commission électorale nationale autonome (CENA) a publié, ce mercredi 11 janvier 2023, les résultats provisoires des ... • (Page 10)

Recrutement à la Douane

Une deuxième chance accordée aux candidats pour finaliser leur inscription

Pour le concours de recrutement à la Douane, une deuxième chance est accordée aux candidats n'ayant pas finalisé leur inscription ... • (Page 04)

Emprunt obligataire de 2023

Le Bénin sollicite les investisseurs pour 25 milliards FCFA

L'Etat du Bénin à travers le Trésor public, sous la responsabilité du Ministère de l'Economie et des Finances lance la première émission de Bons et Obligations Assimilables du ... • (Page 02)

Esthétique au Bénin

Un secteur qui valorise la beauté féminine

Valoriser la beauté. C'est ce à quoi s'adonnent au quotidien certaines femmes ou certains hommes. Une équipe de la rédaction est descendue ... • (Page 04)

Economie de santé

La Cnuced appelle à soutenir les startups dans l'innovation

A l'évidence de ce que la pandémie de COVID-19, avec ses perturbations sans précédent sur les services de santé, a créé de nouveaux modèles ... • (Page 04)

Développement communautaire et sécurité /CEDEAO

Sissoco Embalo au Bénin, Talon promet jouer sa partition

• (Page 11)

Cadre commun du G20

Le Ghana demande la restructuration de sa dette

Aux prises avec une grave crise économique, Accra a suspendu en décembre dernier le paiement de la majeure partie de sa dette extérieure en attendant des accords avec l'ensemble des ... • (Page 06)

Taux de change du Fcfa XOF offert par L'économiste

Devises étrangères	Dollar (Usd)	Euro	Livre Sterling	Naïra	Cedi	Rand	Yen	Yuan	Dirham (Aed)	Roupie (Inr)
FCfa (XOF)	616.50	655.95	100.42	1.38	68.50	35.74	7.91	97.15	22.49	0.13

1ère émission d'emprunt obligataire de 2023

Le Bénin sollicite les investisseurs pour 25 milliards FCFA

L'Etat du Bénin à travers le Trésor public, sous la responsabilité du Ministère de l'Economie et des Finances lance la première émission de Bons et Obligations Assimilables du Trésor de maturité initiale 364 jours et 3 ans ce jeudi 12 janvier 2023. Le montant de l'emprunt est de 25 milliards FCFA au taux de 5,20%.

• *Abdul Wahab ADO*

L'objectif de l'émission de Bons et Obligations Assimilables du Trésor que le Bénin lance dans tous les pays membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) a pour but de mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales en vue d'assurer la couverture des besoins de financement du budget de l'Etat du Bénin. La procédure d'émission est une adjudication ouverte. Le communiqué de l'emprunt précise que les titres sont dématérialisés et tenus en compte courant dans les livres du Dépositaire Central du Marché des Titres Publics par adjudications qu'est la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Il faut préciser que selon les conditions de participation à l'émission d'emprunt obligataire, l'accès au marché primaire est réservé aux intermédiaires agréés qui disposent de comptes auprès de la BCEAO que sont : les établissements de crédit ; les organismes financiers régionaux ; les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) ; les Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT). Les autres investisseurs peuvent soumissionner au travers de ces intermédiaires agréés. Le montant par souscription ne peut dépasser 60% du montant mis en adjudication. C'est l'UMOA-Titres qui assure l'organisation matérielle de l'émission, en coordination avec la BCEAO. Les Bons et Obligations Assimilables du Trésor sont émis par le Trésor Public du Bénin et bénéficient de la garantie souveraine de l'Etat.

Epargne

Le taux du livret A devrait être rehaussé à plus de 3 % au 1er février

Un niveau plus vu depuis plus de dix ans. C'est un des rares effets positifs de la hausse des prix pour les Français : le gouverneur de la Banque de France devrait proposer au ministre de l'Economie et des Finances un relèvement du taux du Livret A à plus de 3 % en février, en raison de son mode de calcul dépendant du niveau de l'inflation. Un taux inédit depuis 2009.

Interrogés par la presse, ce mercredi matin, le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, et le gouverneur de la Banque de France, François Villeroy de Galhau, ont tous les deux refusé de confirmer cette information, renvoyant à la décision qui sera prise vendredi. « Ce sera un chiffre que je déciderai sur la base de la recommandation du gouverneur », a déclaré le ministre sur France 2.

« Il y aura une hausse significative »

Acteur central du sujet puisque chargé du fameux calcul, le gouverneur de l'institution François Villeroy de Galhau a une nouvelle fois répété sur Radio Classique qu'« il y aura une hausse significative ». Le taux du livret d'épargne le plus répandu en France, qui a commencé l'année dernière à un plancher de 0,5 %, a doublé une première fois au 1er février 2022 puis une nouvelle fois au 1er août, pour atteindre le niveau actuel de 2 %. La rémunération de ce livret résulte de la moyenne entre, d'une part, le taux d'inflation moyen des six derniers mois et, d'autre part, la moyenne des taux interbancaires, auxquels les banques s'échangent de l'argent à court terme. Elle entraîne avec elle celle du Livret de développement durable et solidaire (LDDS). Or l'inflation évolue toujours à des niveaux élevés et le relèvement des taux directeurs de la Banque centrale européenne (BCE) entraîne la deuxième composante de la formule vers le haut.

Le taux est attendu à 3,2 % ou 3,3 %, calcule Philippe Crevel, directeur du Cercle de l'épargne. Pour un épargnant ayant 10.000 euros sur son Livret A, la rémunération en année pleine serait donc de 320 ou 330 euros respectivement, contre 200 euros au taux actuel. Le taux du Livret d'épargne populaire (LEP), réservé aux ménages les plus modestes, va lui aussi bénéficier d'une revalorisation très importante. Sa formule, calquée sur le taux d'inflation, pourrait le propulser à 6,1 %, selon Philippe Crevel

20munites

AUX DÉCIDEURS ... NP

Période de vache à lait !

Les élections sont une période au cours de laquelle, les ressources financières des acteurs politiques sont très sollicitées. Outre les acteurs politiques, les institutions étatiques impliquées dans l'organisation des élections font face elles aussi à des dépenses électorales. C'est d'ailleurs pour cette raison que la loi de finances prévoit dans le budget général de l'Etat de l'année électorale les dépenses liées à l'organisation des élections. Grosso modo, le budget prévoit les frais d'entretien des agents électoraux, des fonctionnaires en mission dans le cadre des élections. Ce budget prévoit surtout les ressources pour l'acquisition du matériel sensible, de l'impression du bulletin unique, en un mot de toute la logistique nécessaire à l'accomplissement des opérations électorales. Il s'ensuit, pour le contexte béninois, que la Cena (Commission électorale nationale autonome) devient une vache à traire par de nombreux et divers prestataires de service : bailleurs de véhicules, imprimeurs, fournisseurs de divers matériels. Les clients de la Cena tirent profit de leurs prestations pendant la période électorale. En connaissance de cause, les ressources additionnelles allouées à la Cena à la veille des élections se chiffrent à plus de 5 milliards de francs CFA.

Quant aux acteurs politiques, ils sont appelés à faire de la propagande ou du marketing politique. Cela se traduit par l'organisation de la campagne électorale en deux volets : la campagne médiatique et l'occupation du terrain à travers les meetings grand public ou les réunions politiques. La campagne médiatique ouvre la voie à la signature de contrats avec les organes de presse, la confection de visuels suivie d'impression et les contrats avec les régies publicitaires. Les organes de presse, les graphistes, les spécialistes de prise de vues, les agences de communication et les régies publicitaires tirent grand profit de la période couverte par les élections. A l'occasion de l'occupation, les organisations politiques louent des cadres appropriés à la tenue de grandes réunions politiques. Les bailleurs de ces lieux n'attendent que la période des élections pour faire monter les enchères. A défaut d'enclos, les partis politiques doivent louer des bâches, des chaises, solliciter les services d'un spécialiste de son pour assurer la sonorisation. Les stations-services (pour la vente de carburant), les agences de tourisme (pour location de voitures) et les hôteliers (offrir des chambres d'hôtel) font de bons chiffres d'affaires au cours de la même période.

Pour en arriver à ces étapes ultimes de la compétition électorale, les partis politiques désireux de prendre part à une élection, sont légalement tenus de contribuer au financement des dépenses électorales. Cela se traduit par le paiement de cautionnement et de divers impôts. En prévoyant un plafond de 30 millions de francs pour les dépenses de chaque candidat à l'élection législative, il faut multiplier ce montant au moins par le nombre de candidats titulaires sur toutes les listes. Avec les 7 partis politiques en lice, on dénombre 763 candidats autorisés à dépenser 30.000.000F CFA chacun soit 22.890.000.000F CFA pour les 763 candidats. C'est dire qu'une quantité importante d'argent sera injectée dans l'économie durant la période électorale. Les entreprises dont les activités permettent d'être prestataires de service pour la Cena ou pour les partis politiques s'en sortiront à bon compte.

Jean-Claude KOUAGOU

Eco secret

Notation : Oragroup S.A conserve encore sa note A décernée par Bloomfield

Au terme de sa notation couvrant la période juillet 2022 à juin 2023, Oragroup S.A, une holding à participation financière présente dans 12 pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, conserve sa note de long terme A avec une perspective stable que lui avait décernée il y a un an Bloomfield Investment Corporation basée à Abidjan. L'agence de notation lui a également, comme l'année précédente, décerné la même note de court terme A1- avec une perspective stable. Sur le long terme, Bloomfield justifie la note par « la qualité de crédit élevée » de Oragroup.

Gestion des finances publiques

Un plan de réformes en cinq axes pour 2023-2026

Un nouveau plan de réformes du système de gestion des finances publiques reposant sur cinq axes sera mis en œuvre sur la période 2023-2026, après celui déployé entre 2017 et 2022 et qui a abouti à des progrès significatifs.

• Aké MIDA

Les réformes se poursuivent au niveau du système de gestion des finances publiques au Bénin. A cet effet, un nouveau plan est en cours de finalisation pour être mis en œuvre sur la période 2023-2026. Il repose sur 22 programmes répartis en cinq axes stratégiques, s'inspirant de l'évaluation du Fonds monétaire international (Fmi), des orientations stratégiques du Programme d'action du gouvernement (Pag 2021-2026) et des résultats de mise en œuvre du Plan global de réformes de la gestion des finances publiques (Pgrgfp 2017-2020) prorogé sur le biennal 2021-2022.

Selon Edgard Viou, responsable Statistiques et Suivi-évaluation de la Cellule d'appui au pilotage des réformes (Capr), ce nouveau plan vise à « Hisser le Bénin au rang des meilleurs pays dotés d'un système de gestion des finances publiques compétitif, résilient, conforme aux standards internationaux, servant de référence et contribuant au développement harmonieux du pays et au bien-être des citoyens ». Le plan, détaille-t-il, met l'accent sur l'optimisation de la budgétisation fondée sur les politiques publiques et des ressources financières et budgétaires, le renforcement des dispositifs de gestion des risques, de contrôle interne, d'audit interne et d'audit externe, l'amélioration de la gestion des finances des collectivités locales.

Afin d'atteindre les objectifs, les réformes porteront sur la prévisibilité des opérations financières de l'Etat et des agrégats macro-économiques, la transparence budgétaire, la gestion de la trésorerie, la maîtrise des dépenses salariales. La promotion des politiques fiscales équitables et efficaces est aussi en ligne de mire, tout comme la promotion de l'inclusion financière. La professionnalisation du système de passation des marchés publics permettra de corriger la faible appropriation des nouvelles procédures de passation des marchés publics par les systèmes de mise en œuvre, à en croire M. Viou.

La tenue des comptabilités, la fiabilité des données financières et le développement des systèmes informatiques restent des préoccupations. Il s'agit de pallier la faible capacité des acteurs de la chaîne des dépenses publiques à appliquer les nouvelles procédures et à exploiter les outils de l'exécution budgétaire en mode programme, l'insuffisance de ressources financières, etc.

En effet, malgré les avancées notées dans le déploiement du Pgrgfp entre 2017 et 2022, des défis restent encore à relever. Une analyse diagnostique révèle que la qualité des dépenses publiques reste à améliorer. La poursuite de la dématérialisation des procédures à travers la transition numérique s'impose pour garantir l'efficacité dans la collecte des ressources, la gestion du patrimoine non financier de l'Etat et l'inclusion financière. Par ailleurs, il est question de renforcer la gouvernance et les capacités des ressources humaines, la production des données statistiques.

Ghana

La taxe sur les transactions électroniques est réduite à 1 % de la valeur de la transaction

Introduite en mars 2022, la taxe sur les transactions électroniques était censée rapporter plus de 900 millions USD. Cependant, le gouvernement a récemment confirmé que cette initiative très controversée n'a pas rapporté les ressources escomptées. Les fournisseurs de services de paiement électronique du Ghana ont commencé, ce mercredi 11 janvier, à mettre en œuvre le taux révisé de la taxe sur les transactions électroniques (e-levy) conformément aux directives de la Ghana Revenue Authority (GRA). Désormais, 1 % des montants envoyés via le numérique seront prélevés contre 1,5 % précédemment. C'est en novembre dernier que le gouvernement ghanéen a dévoilé son intention de réduire le taux de l'e-levy de 1,5 % à 1 % de la valeur de la transaction. L'initiative faisait partie des mesures initiées par Accra pour restaurer la stabilité macroéconomique et accélérer la transformation de l'économie nationale. Elle a été approuvée par l'Assemblée nationale. L'exécutif avait également suggéré de supprimer le seuil quotidien de transactions exonérées fixé à 100 cedis (9,43 USD). Pour rappel, l'e-levy a été initialement proposée par le gouvernement dans le cadre du budget 2022 pour réduire le déficit public et élargir sa base fiscale. Très controversée, l'initiative a été d'abord rejetée par l'Assemblée nationale en novembre 2021 avant d'être finalement adoptée en mars 2022. L'exécutif espérait lever plus de 900 millions USD qui serviront à soutenir entre autres l'entrepreneuriat, l'emploi des jeunes, la cybersécurité, le numérique et le développement des infrastructures routières. La réduction du taux de l'e-levy devrait notamment encourager les transactions financières via l'électronique. Ce qui permettra d'accélérer les ambitions de transformation numérique et d'inclusion financière du gouvernement ghanéen.

Ecofin

Baromètres Bénin

Référentiel		
Données Démographiques	Valeur	Sources
Population	11,49 millions d'hbtts	Statistiques mondiales (2018)
Densité de la population	100,17 hbtts/ Km2	Statistiques mondiales (2018)
Population de moins de 15 ans	45%	FMI (2014)
Espérance de vie à la naissance	61,47 ans	Statistiques mondiales (2015)
Taux d'urbanisation	44%	Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insae), 2015
Population vivant avec moins de 1,25 dollar par jour	36%	Statistiques mondiales (2016)
Age médian femme	18,3 ans	Statistiques mondiales (2015)
Age médian homme	17,5 ans	Statistiques mondiales (2015)
Indice de fécondité	4,9 enfants par femme	FMI (2014)
Taux de natalité	36,40 o/∞	Statistiques mondiales (2018)
Taux de mortalité	8,21%	Statistiques mondiales (2015)
Taux d'accroissement naturel	2,78%	Statistiques mondiales (2015)
Taux de mortalité infantile	55,68%	Statistiques mondiales (2015)
Taux d'alphabétisation	52,55%	Statistiques mondiales (2015)

Référentiel		
Economie	Valeur	Sources
Croissance économique	6,7	BAD 2020
Pib par habitant	2415 $	2018
Taux d'inflation	-1,1%	Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insae), 2019
Taux de croissance annuel du PIB	7,2 %	juin 2019
Compte courant / PIB (%)	-10,8	Décembre 2017
Taux de chômage	2,1%	Statistiques mondiales (2019)
Ratio de la dette publique au PIB (%)	26.2%	Décembre 2018
Balance commerciale	-165 milliards de francs CFA	Statistiques mondiales (2019)
Taux d'intérêt des dépôts au Bénin	6,49%	Statistiques mondiales

Economie de santé

La Cnuced appelle à soutenir les startups dans l'innovation

A l'évidence de ce que la pandémie de COVID-19, avec ses perturbations sans précédent sur les services de santé, a créé de nouveaux modèles de demandes de soins de santé, la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (Cnuced) appelle les pays à investir dans l'innovation sanitaire. C'est à travers un nouveau rapport intitulé « Entrepreneurship and innovation in the new health economy » publié le 20 décembre.

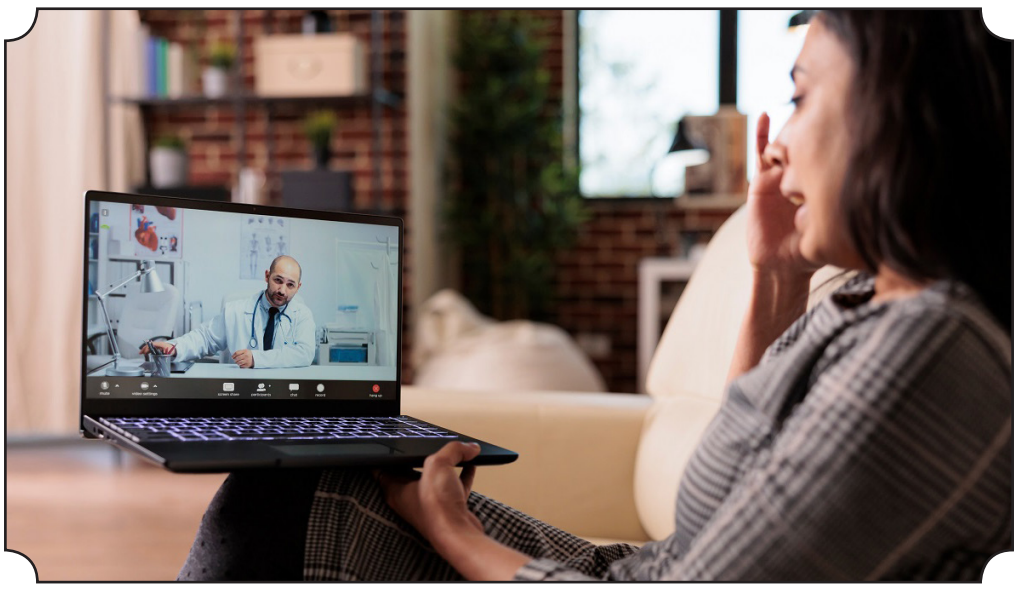

• *S.T.*

Avec la remise en cause précédemment des avancées technologiques en matière de santé, l'urgence de réinventer l'économie de la santé est plus que jamais nécessaire. C'est dans cette dynamique que la Cnuced, dans un nouveau rapport intitulé « Entrepreneurship and innovation in the new health economy », met en lumière la pression exercée sur les systèmes de santé mondiaux par la pandémie, et analyse la manière dont les entrepreneurs innovent pour aider à atténuer cette pression et ce que les décideurs peuvent faire pour les soutenir. « Des investissements judicieux et la création d'une culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat sont essentiels dans la nouvelle économie de la santé », a déclaré James Zhan, directeur de l'investissement et du développement des entreprises à la CNUCED, avant d'ajouter que « les gouvernements devraient reconnaître le rôle que les entrepreneurs peuvent jouer dans le renforcement des systèmes nationaux de soins de santé et élaborer des politiques visant à maximiser leur contribution ».

Stimuler la dynamique d'innovation

Les systèmes de santé du monde entier doivent être repensés et remaniés en profondeur à la suite des faiblesses apparues pendant la pandémie de COVID-19, indique le rapport. Par ailleurs, l'étude évoque des vulnérabilités sous-jacentes telles que les inégalités, la communication insuffisante entre les systèmes de santé publique et les systèmes de prestation de soins de santé, appelant à des changements transformateurs tant du côté de l'offre que de la demande.

Soulignant les changements démographiques et épidémiologiques et l'évolution des besoins de la population, le rapport met en évidence l'entrepreneuriat en tant que moteur de l'innovation, de la recherche et du développement en matière de soins de santé. Il met aussi en lumière la réussite d'iNNpulsa, l'agence nationale colombienne pour l'entrepreneuriat, dans le développement de la cybersanté. L'agence encourage la collaboration entre le secteur public, les grandes entreprises et les start-ups, en accélérant les solutions en matière de santé, de technologie et d'innovation.

Intensifier les innovations en matière de santé

Le rapport décrit un cadre d'analyse pour évaluer la dynamique et la durabilité de l'innovation en matière de soins de santé, dont les pays en développement peuvent bénéficier. Il identifie quatre types d'obstacles qui empêchent les entrepreneurs de promouvoir leur innovation. Ceux-ci qui ont trait aux facteurs humains, aux facteurs techniques, à l'écosystème des soins de santé et à l'accès aux infrastructures clés telles que le matériel, l'électricité et Internet. Le rapport montre également comment ce cadre d'analyse s'applique dans des contextes réels, avec des études de cas d'innovations réussies en matière de santé en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Trouver un équilibre réglementaire

L'environnement réglementaire peut avoir une incidence profonde sur la capacité des entrepreneurs à créer et à appliquer des innovations dans les secteurs de la santé. Le rapport appelle à un équilibre entre absence de réglementation et surrèglementation. Cela nécessite des « incitations d'attraction (pull incentives)» – comme, par exemple, l'extension de l'exclusivité des brevets, la tarification des primes de rachat de brevets et un engagement d'achat anticipé – pour augmenter le retour sur investissement de la recherche et du développement.

Dans le même temps, les entrepreneurs ont également besoin de « push incentives» – comme, par exemple, des subventions, des crédits d'impôt et des partenariats public-privé – pour aider à réduire les obstacles à l'entrée dans le secteur de la santé.

Des efforts supplémentaires sont nécessaires en matière de politiques

Le rapport formule des recommandations sur la manière de soutenir l'entrepreneuriat dans le domaine de la santé, sur la base du cadre de politiques entrepreneuriales de la CNUCED. Pour améliorer l'accès au financement, qui reste un défi majeur, les gouvernements peuvent faciliter le dialogue entre investisseurs et entrepreneurs afin de mieux comprendre les marchés de la santé au niveau national ou local.

Esthétique au Bénin

Un secteur qui valorise la beauté féminine

Valoriser la beauté. C'est ce à quoi s'adonnent au quotidien certaines femmes ou certains hommes. Une équipe de la rédaction est descendue, mardi 10 Janvier 2023, auprès d'une professionnelle de l'esthétique.

• *Maribelle EKAGNON (STG)*

Make-up, coiffure, attaches-foulards, pédicures-manucures, faux-cils, etc. permettent aux femmes de se rendre belles. Ces prestations ont connu une baisse de coût dans les instituts de beauté. << Auparavant, le tarif était fixe mais aujourd'hui, les choses ont changé. Nous le faisons à 3000f, 5000f ou 6000f même parfois. Avant, nous le faisons à 10.000f. Mais maintenant, c'est à 3000f nous le faisons. D'autres le font à 5000f. Ça dépend du Make-up. Sinon, y a plusieurs genres de Make-up. Les attaches-foulards varient de 1000f à 2500f. Ça dépend de la bande qu'a amenée la cliente et du modèle qu'elle veut >>, explique Hosanna Hilary, esthéticien à " Elo Diam's, un institut de beauté sis à Togoudo dans la commune d'Abomey-Calavi. << Pour les coupes-dames, la tendance était entre 7000f et 8000f. Maintenant, on le fait à 5000f, 6000f. Parfois, des clientes disent qu'elles ont 4000f. Dans ce cas, on ne peut rien faire. On essaie donc de faire avec. >>, ajoute l'esthéticien.

Faire ressortir sa beauté n'a pas le même coût pour un client de la gente masculine. Pour les hommes, le coût des coupes varie entre 300f et 500f. Une disparité au niveau des tarifs que tente d'expliquer le professionnel en ces termes : « il faut assez de temps pour coiffer une femme comparativement à un homme. Que ce soit les cheveux naturels ou des mèches, cela nécessite beaucoup de temps chez les femmes ».

Le secteur de l'esthétique procure des revenus. « Je subviens aux besoins de ma famille. Je me nourris, je m'en sors. Je préfère dire à mes collègues de se donner à fond dans ce métier puisque ça paie. C'est un métier qui est rentable >>, confie Hosanna Hilary.

Mais le métier n'est pas sans risques. « Au cours des pédicures-manucures, il faut enlever les peaux mortes. Tu peux toutefois blesser le client. Si cela arrivait, le travail ne peut plus continuer. Tu es obligée d'arrêter ton travail et stopper l'hémorragie. Cela peut également amener le client à ne plus revenir prochainement », précise l'esthéticien.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Tél. (00229) 21 31 55 48 - Fax (00229) 21 31 67 86 (Rép. du Bénin)
01 BP : 400 COTONOU https://www.douanes.gouv.bj
E-mail : contact@douanes.bj

Direction Générale des Douanes

Cotonou, le 11/01/2023

Le Directeur Général

N° 031-c/DGD/DRH

COMMUNIQUÉ

Le Directeur Général des Douanes communique :

Il nous a été donné de constater que certains candidats au concours de recrutement de cent cinquante (150) fonctionnaires au profit de la Direction Générale des Douanes au titre de l'année 2022, qui ont payé les frais de participation au concours, n'ont pas suivi rigoureusement les consignes édictées pour la finalisation de leur inscription en ligne.

Par le présent communiqué, il leur est accordé, à titre exceptionnel, la possibilité de finaliser le dépôt de leurs dossiers sur le portail web du concours **https://concours.douanes.gouv.bj** au plus tard le **jeudi 12 janvier 2023 à minuit**.

Pour tous renseignements complémentaires, prière se rapprocher de la Direction Générale des Douanes ou des Directions Régionales des Douanes ou appeler le numéro vert au **91 13 13 13**.

Le Directeur Général des douanes compte sur l'esprit de compréhension de tous les candidats.

REPUBLIQUE DU BENIN * LE DIRECTEUR GENERAL * DOUANES NATIONALES

Alain HINKATI

Chambre de Commerce
et d'Industrie du Bénin

Message du Président

de la CCI Bénin aux Chefs d'Entreprises.

Arnauld AKAKPO, Président CCI Bénin

Au cours de cette année 2022, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin a continué à travailler pour accompagner le développement de vos entreprises.

L'année s'achève à présent avec un bon sentiment de satisfaction ; mais avec encore plus de détermination parce que la mission est toujours plus grande.

En tant qu'entreprises vous continuez de faire face à de nombreuses crises qui constituent des défis pour la croissance de vos entreprises.

Mon engagement pour 2023, c'est de continuer à mobiliser les énergies de tous mes collègues élus consulaires, les compétences de tout le personnel de la CCI Bénin et la volonté de tous nos partenaires afin que la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin puisse continuer à mieux vous servir.

Je nous souhaite à tous une excellente année 2023, avec la promesse d'une chambre de commerce et d'industrie du Bénin toujours plus proche de vous.

Joyeuses fêtes à Tous

Energie

La France redevient exportatrice d'électricité en début d'année

Bonne nouvelle pour l'économie française. En ce début d'année 2023, la France est redevenue, pour la première fois depuis des mois, exportatrice nette d'électricité. Une performance due notamment à un hiver doux, une belle production éolienne et des efforts d'EDF pour rebrancher des réacteurs nucléaires. « Depuis le 1er janvier, le solde net d'exportation d'électricité s'élève à 1,4 térawatt-heure (TWh) », a indiqué mardi à l'AFP le gestionnaire du réseau de haute et très haute tension, RTE. Ce solde équivaut à la puissance consommée sur un an par 450.000 foyers. La « remontada » de la production nucléaire, la douceur hivernale qui évite de pousser le chauffage et des vents favorables pour la production éolienne font que la France recommence à exporter plus d'électricité vers ses voisins européens qu'elle n'en importe, au moins provisoirement. « On a l'impression qu'on a changé de monde », a résumé auprès de l'AFP Nicolas Goldberg, expert énergie au cabinet Colombus Consulting. « La consommation extrêmement basse, des éoliennes qui produisent à fond et un nucléaire qui produit dans la moyenne prévue par RTE, tout cela fait qu'on est exportateur net d'électricité et que plus personne ne parle de coupures » de courant, explique-t-il.

Merci l'éolien

Au moment où les parlementaires ont adopté en première lecture mardi soir un projet de loi pour accélérer le développement des énergies renouvelables et rattraper un retard criant par rapport aux voisins européens, « l'énergie éolienne montre aussi qu'elle apporte un petit service en hiver », relève Nicolas Goldberg. Dans le détail, la France a renoué, selon RTE, avec les exportations nettes dès la première semaine des vacances de Noël, soit tout l'inverse de 2022. Avec une production nucléaire historiquement basse estimée dans une fourchette de 275-285 TWh en 2022, la France avait été importatrice nette d'électricité sur presque l'ensemble de l'année (sauf février, mai et à partir de fin décembre), ce qui n'était pas arrivé depuis 42 ans. Historiquement premier pays exportateur d'électricité en Europe, la France avait dû en importer depuis l'Espagne, l'Allemagne ou le Royaume-Uni pour éviter les coupures.

La prudence est de mise

Le nucléaire devrait toutefois « décroître à nouveau à partir de février » 2023, relevait RTE fin décembre, alors que six réacteurs devront être arrêtés en 2023 pour des chantiers de corrosion. « On peut être enthousiaste, mais il faut rester prudent », souligne Nicolas Goldberg. « Tout cela peut se retourner assez vite, si en février on a peu de vent et un coup de froid », prévient l'analyste. La France devra alors puiser dans ses stocks de gaz pour produire de l'électricité et aborderait l'hiver 2023-2024 avec moins de marge. En attendant, la baisse de la consommation électrique est confirmée par les dernières mesures publiées mardi soir par RTE. La semaine dernière, la consommation a diminué de 8,9 % par rapport à la moyenne des années précédentes (2014-2019) à la même période, selon des chiffres arrêtés au 8 janvier, retraités des effets calendaires et météorologiques. Un recul qui se maintient également côté gaz naturel : hors production électrique à partir du gaz, la consommation française a baissé de 16,6 % entre le 1er août et le 8 janvier, selon GRTgaz.

20munites

Conso

Les sites d'arnaques aux crédits ou à l'épargne se sont multipliés en 2022

L'inflation partout, même chez les arnaqueurs… Le gendarme des banques a annoncé mercredi avoir inscrit l'an dernier sur sa « liste noire » 3 % de sites en plus que par rapport à l'année dernière. Au total, 1.243 sites ou entités proposant, en France, des produits financiers (crédits, livrets d'épargne…) sans y être autorisés, ont été épinglés. La « quasi-totalité » des offres frauduleuses « concerne de faux crédits ou livrets d'épargne et, pour plus de 56 % d'entre elles, usurpent l'identité d'un établissement ou d'un intermédiaire financier dûment autorisé à commercialiser de tels produits », explique l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR). D'autres produits sont concernés comme des services de paiement et des contrats d'assurance.

Liste non exhaustive

L'ACPR, parfois secondé de l'Autorité des marchés financiers (AMF), met régulièrement en garde le grand public contre l'augmentation des escroqueries autour des produits financiers. De manière générale, les produits aux conditions financières « beaucoup plus attractives que celles des établissements traditionnels », les placements « à la fois très rentables et sans risque de perte en capital, permettant de gagner rapidement beaucoup d'argent » doivent être considérés comme louches. L'Autorité signale par ailleurs que la liste noire « crédits, livrets d'épargne, services de paiement et assurances » ne peut être exhaustive « dans la mesure où de nouveaux sites non autorisés apparaissent régulièrement sur Internet ».

20munites

Cadre commun du G20

Le Ghana demande la restructuration de sa dette

Aux prises avec une grave crise économique, Accra a suspendu en décembre dernier le paiement de la majeure partie de sa dette extérieure en attendant des accords avec l'ensemble des créanciers sur sa restructuration. Le Ghana a demandé, mardi 10 janvier, à ses créanciers bilatéraux officiels une restructuration de sa dette au titre du Cadre commun du G20, a rapporté Reuters, citant des sources proches du dossier. Cette demande vise à inclure des pays non membres du Club de Paris comme la Chine dans les négociations sur l'allègement de la dette, a-t-on ajouté de même source. Selon les données de l'Institut international des finances (IIF), Pékin est le plus grand créancier bilatéral du Ghana avec 1,7 milliard $ de dette, contre 1,9 milliard $ pour l'ensemble des pays créanciers membres du Club de Paris. Le gouvernement ghanéen avait annoncé, le 19 décembre dernier, la suspension provisoire du paiement de la majeure partie de sa dette extérieure. Cette mesure, qui concerne les eurobonds, les prêts commerciaux à terme et la plupart des dettes bilatérales, vise à « empêcher une nouvelle détérioration de la situation économique, financière et sociale » du Ghana « dans l'attente d'accords futurs » avec tous les créanciers du pays. Le Ghana est aux prises avec une grave crise économique consécutive au ralentissement provoqué par la pandémie du coronavirus et les retombées de la guerre en Ukraine. Alors que le remboursement de la dette siphonne environ 70% des recettes publiques, l'inflation a atteint 50% en novembre dernier, tandis que la monnaie locale a plongé de plus 50% depuis le début de l'année 2022. Les réserves de change brutes du pays ont également chuté à 6,6 milliards $ à la fin du mois de septembre 2022, contre 9,7 milliards $ au 31 décembre 2021. Pour tenter de remettre à flot les finances publiques, le Ghana a conclu, le 12 décembre dernier, un accord préliminaire avec le Fonds monétaire international (FMI) sur un plan de sauvetage de 3 milliards $, en contrepartie d'un programme de réformes visant notamment à « rétablir la stabilité macroéconomique ». L'institution financière multilatérale avait cependant estimé que la dette de ce pays d'Afrique de l'Ouest n'était pas viable, et a invité les autorités à procéder à une restructuration de cette dette pour bénéficier de ce plan de sauvetage. Fin novembre, le gouvernement ghanéen avait annoncé qu'il envisage de demander aux détenteurs de ses euro-obligations d'accepter des décotes allant jusqu'à 30% du principal, et de suspendre le versement de coupons aux détenteurs des obligations domestiques dans le cadre des négociations sur la restructuration de la dette du pays.

Elaboré par les pays membres du G20, le « Cadre commun pour les traitements de la dette » est entré en vigueur après l'expiration de l'initiative de suspension du service de la dette (DSSI) lancée en 2020 par les membres du G20, le FMI et la Banque mondiale pour donner aux pays pauvres le temps de faire face aux ravages de la pandémie du coronavirus. Il prévoit notamment un engagement à « plus de transparence » et à une « comparabilité de traitement », c'est-à-dire que tous les créanciers, publics et privés, doivent accepter de faire un effort équivalent. Mais rien n'oblige les créanciers privés, qui sont les moins enclins à abandonner leurs dettes, à s'y rallier. Le Ghana est devenu le quatrième pays à avoir formulé une demande d'allègement de sa dette au titre de ce Cadre commun après l'Ethiopie, le Tchad et la Zambie.

Cameroun

Les factures impayées des PME suggèrent le développement de produits financiers adossés sur ces créances

Plusieurs PME du Cameroun ont déclaré qu'elles débuteront l'année 2023 avec de nombreuses factures impayées. Au-delà du problème de trésorerie que cela représente pour elles, il y a une opportunité de créer un marché de produits financiers adossés sur ces créances. L'augmentation des factures non payées des petites et moyennes entreprises (PME) au Cameroun suggère qu'il y a un besoin de développer davantage un marché secondaire officiel des créances dans le pays. Pour plusieurs d'entre elles, l'année 2023 débute avec une trésorerie libre ou sous forte pression. « J'accumule actuellement des impayés qui vont jusqu'à six mois et j'ai des collègues qui m'ont confirmé être parfois sur 12 mois voire plus de factures impayées, et cela commence à être compliqué pour plusieurs PME », a confié une gestionnaire d'entreprise dans une discussion avec Investir au Cameroun. Cette position est confirmée par un autre dirigeant du secteur, qui dit avoir été obligé de recruter un chargé de recouvrement pour récupérer son argent. Cette situation survient alors que ces structures doivent impérativement faire face à des échéances urgentes, comme l'acquittement de l'impôt sur les sociétés sur le premier trimestre, leurs propres dettes fournisseurs et les premiers salaires de l'année qui seront attendus de leurs employés. Face à cette situation, les PME de la première économie de la zone CEMAC n'ont que peu d'options. Il existe un marché formel et informel de l'affacturage (rachat de créances), mais il est beaucoup trop difficile d'accès pour des structures de petite taille. Les taux de refinancement atteignent parfois les 15%. Les voies judiciaires sont tout autant compliquées. Il n'existe malheureusement pas de données ouvertes sur l'état de ces factures impayées, mais de nombreuses PME présentent cela comme un des risques majeurs qu'elles encourent au début de chaque exercice.

Ecofin du 11 Janvier 2023

BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

BRVM – BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES – Afrique de l'Ouest

mercredi 11 janvier 2023 — N° 8

BRVM COMPOSITE	197,05
Variation Jour	-0,27 %
Variation annuelle	-3,04 %

BRVM 30	96,48
Variation Jour	0,15 %
Variation annuelle	-3,52 %

BRVM PRESTIGE	97,70
Variation Jour	0,01 %
Variation annuelle	-2,30 %

Evolution des indices

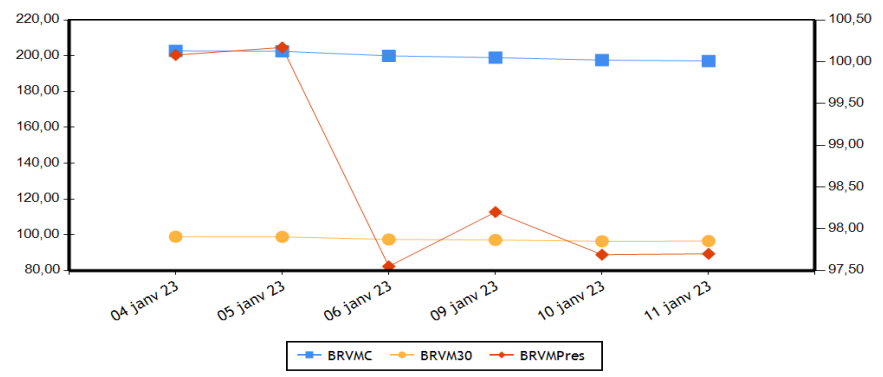

Volumes et valeurs transigés

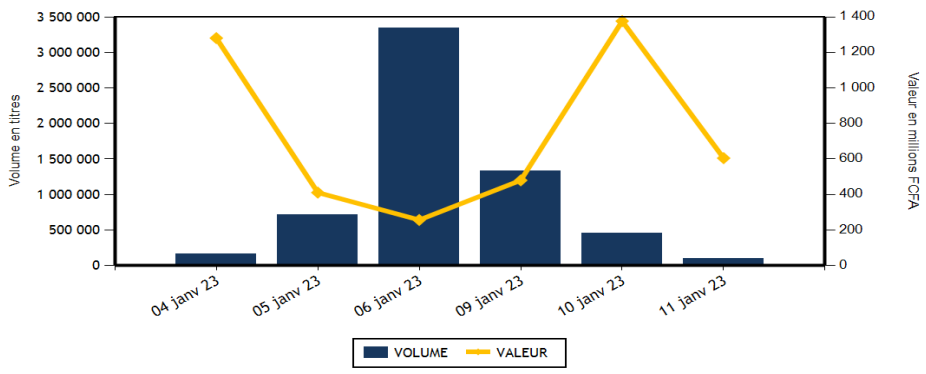

Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	7 330 639 511 533	-0,28 %
Volume échangé (Actions & Droits)	95 714	-75,42 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	595 742 952	-22,46 %
Nombre de titres transigés	40	0,00 %
Nombre de titres en hausse	9	-35,71 %
Nombre de titres en baisse	16	0,00 %
Nombre de titres inchangés	15	50,00 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	8 853 327 299 048	-0,46 %
Volume échangé	907	-98,50 %
Valeur transigée (FCFA)	8 894 200	-98,54 %
Nombre de titres transigés	5	-44,44 %
Nombre de titres en hausse	0	-100,00 %
Nombre de titres en baisse	4	0,00 %
Nombre de titres inchangés	1	-66,67 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	1 385	7,36 %	6,95 %
SETAO CI (STAC)	1 170	7,34 %	23,16 %
AIR LIQUIDE CI (SIVC)	665	7,26 %	-1,48 %
CIE CI (CIEC)	2 030	6,84 %	2,01 %
CFAO MOTORS CI (CFAC)	900	5,88 %	-3,23 %

PLUS FORTES BAISSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
NESTLE CI (NTLC)	7 210	-7,45 %	-12,55 %
SICABLE CI (CABC)	1 005	-7,37 %	-14,10 %
BANK OF AFRICA BN (BOAB)	5 490	-6,87 %	-7,73 %
SODE CI (SDCC)	5 100	-4,67 %	-6,68 %
BERNABE CI (BNBC)	1 800	-4,51 %	-10,00 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	97,70	0,01 %	-2,30 %	33 199	182 115 982	5,87
BRVM-PRINCIPAL	36	96,52	-0,47 %	-3,48 %	62 515	413 626 970	9,64

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	99,29	-2,12 %	-4,73 %	9 808	14 773 740	24,27
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	478,90	-0,74 %	-2,11 %	36 811	350 178 140	8,89
BRVM - FINANCES	15	72,22	0,39 %	-4,36 %	27 865	114 530 952	6,90
BRVM - TRANSPORT	2	317,84	0,00 %	-6,98 %	598	774 510	5,06
BRVM - AGRICULTURE	5	276,14	-0,03 %	-2,62 %	11 896	106 012 520	5,38
BRVM - DISTRIBUTION	7	354,79	1,64 %	-1,05 %	8 460	9 172 010	24,93
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 443,64	7,34 %	23,16 %	276	301 080	14,05

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	8,04
Taux de rendement moyen du marché	7,77
Taux de rentabilité moyen du marché	8,50
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	110
Volume moyen annuel par séance	802 414,00
Valeur moyenne annuelle par séance	702 008 834,38

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	2,32
Ratio moyen de satisfaction	5,93
Ratio moyen de tendance	255,86
Ratio moyen de couverture	39,08
Taux de rotation moyen du marché	0,01
Prime de risque du marché	6,54
Nombre de SGI participantes	27

Définitions

Volume moyen annuel par séance	= Volume annuel échangé / nombre de séances
Valeur moyenne annuelle par séance	= Valeur annuelle échangée / nombre de séances
Ratio moyen de liquidité	= Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
Ratio moyen de satisfaction	= Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
Ratio moyen de tendance	= Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
Ratio moyen de couverture	= Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)
Taux moyen de rotation	= moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
PER moyen du marché	= moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
Taux de rendement moyen	= moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
Taux de rentabilité moyen	= moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
Prime de risque du marché	= (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. joseph Anoma
Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
Fax : +225 20 32 66 84
E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org

PAYS DE L'UEMOA

UCA – UNITED CAPITAL FOR AFRICA S.A.
Av. proche, rue en face de l'eglise Saint Michel allant vers Caboma, immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou – BENIN
001 BP 8690 RP
uca@ucasgi.com
(229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00
(229) 21 31 00 21
www.ucasgi.com

SGI BENIN
Carré 211 St Michel
immeuble SGI-Bénin 01 BP
4546 Cotonou.
Tél : (229) 21 31 15 41
21 31 15 71

BOA CAPITAL SECURITIES
Groupe BMCE BANK
BOA CAPITAL SECURITIES
Siège BOA Benin,
Boulevard de France
Tel : (229)
21315343/64182121

AGI – SOCIETE DE BOURSE
Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration
01 BP 8668 RP Cotonou
contact@sgi-agi.com
+229 21318733
+229 21316066

AFRICABOURSE
Avenue Steinmetz Face
Immeuble Air Gabon 01 BP
6002 COTONOU BENIN
Tél : (229) 21 31 88 35 /
21 31 88 36

BFS – BIIC Financial Services
Société de gestion et d'intermédiation
Boulevard Saint Michel
Immeuble Agence BIIC Dantokpa
01 BP. 7700 Cotonou
Tél. +229 21324875
Tél. +229 21324876
sgibfs@biic-financialservices.com

Quelques pharmacies à Cotonou

N°	NOM DE LA PHARMACIE	TELEPHONE	ARR
1	SILOE DEGAKON	99070606	1ER
2	SURU-LERE	64341313/99480846	
3	TANTO	64104471	
4	REINE DES GRÂCES	95360822	2EME
5	ADETONA LOMNAVA	94012397	3EME
6	AGBODJEDO	63425131/61822725	
7	LA BENINOISE	60502956/21377190/21330646	4EME
8	NOUVELLE PHARMACIE DE L'HABITAT	63045618/99947477/95508789	
9	ATINKANMEY	94012392/60019772	5EME
10	GANHI	95943682/60805039	
11	ZONGO	95846920	
12	DES 4 THERAPIES	21323330/98846095	6EME
13	JERICHO	95846914	
14	SAINTE EUPHRASIE DE VOSSA	69510000	
15	MAHUTON	52018944	
16	AMEN	63016565/67309529	7EME
17	MARINA	94018724	
18	SAINT GABRIEL	95605656	8EME
19	KINDONOU	21380115	9EME
20	DE L'AMITIE	21380512/95869239	10EME
21	NOUVELLE PHARMACIE FIFADJI	62646802	
22	VEDOKO	94018722	
23	DE LA PAIX	21303865/97604362	11EME
24	LA MADONE	95338399/94013982	12EME
25	SAINT LOUIS	95859686	
26	LES PYLÔNES	66826813/95924231	13EME
27	LULI LULI	98656060	

Prix des produits hydrocarbures et gaz

Produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Essence	1l	600
Pétrole	1L	851
Gasoil	1L	668
Mélange	1L	615
Gaz domestique	6kg (petite bouteille)	4770
	12,5kg (moyenne bouteille)	9900
	18kg (grande bouteille)	14.300
Huile à moteur (essence)	Bidon (1L)	2.900
	Bidon (4L)	9.590
Huile à moteur (diésel)	Bidon de 4Littres	10.535
Huile à moteur (Atf boîte automatique)	2littres	6.320
Huile à moteur (à pont EP 90)	2Littres	6.130
Huile à moteur en vrac	1Littre	2.265
Huile à moteur diesel	1Littre	2.165
Huile à 2 temps en vrac	1L	1.635
Graisse	0,400g	2.940
Eau distillée	1,5L	850
Eau de refroidissement	Bidon (1,5L)	1.600
	Bidon (5L)	5.000
Electrolyte	5L	4.000
E140 en vrac	1L	2.175
E140 camion et 4X4	Bidon de 2L	6.295

Source : Station « JNP» Mardi 10 Janvier 2022

Jours du marché Dantokpa

Janvier 2023

Mardi 3 Janvier 2023

Samedi 7 Janvier 2023

Mercredi 11 Janvier 2023

Dimanche 15 Janvier 2023

Jeudi 19 Janvier 2023

Lundi 23 Janvier 2023

Vendredi 28 Janvier 2023

Taux de change

Devises étrangères	Franc CFA (1Xof)
Dollar (USD)	652,73
Euro	655,95
Livre Sterling (GBP - Grande Bretagne)	775,87
Naira (NGN - Nigeria)	1,57
Cedi (GHS - Ghana)	80,69
Rand (ZAR – Afrique du Sud)	38,18
Yen (JPY)	4,7
Yuan (CNY)	97,15
Rouble russe (RUB)	10,44
Franc Suisse (CHF)	665,26
Franc Guinéen (GNF)	0,07
Roupie indienne (INR)	8,2
Droits de tirage spéciaux (FMI)	856,57
Or (XAU)	1131857,00
Argent (XAG)	12480,68

Prix des produits de première nécessité appliqués dans les marchés

produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Maïs	Tongolo	250
Mil	Tongolo	350/400
Gari ordinaire	Tongolo	350
Gari fin	Tongolo	400
Haricot rouge	Tongolo	650
Haricot blanc	Tongolo	700/800
Arachide décort. Gros grains	Tongolo	800
Piment vert (gbataki)	Tongolo	500
Tomate fraiche	Grand Panier	40.000/50.000
Oignon p m g	Panier (40)	1500/2000/3000
Farine de cossette d'igname	Tongolo	1000
Sésame qualité supérieure	Tongolo	1000
Sel marin local	Tongolo	350
Sel marin importé	Tongolo	350
Sucre en morceau	Paquet	600
Sucre en poudre	1kg	500
Riz ordinaire	Tongolo	Entre 500 et 900
Huile d'arachide locale	1litre	1400
Huile végétale importée	1litre	1700
Huile rouge locale	1,5litre	1000
Igname ordinaire	Tas	3500
Igname à piler	Tas	4500
Savon palmida	1pain	200
Lait concentré sucré BB et autres	250g	400/500
Lait concentré sucré Jago	Plus d'1kg	1200
Lait concentré non sucré Peak	250g	450
Sardine à huile	250g	500
Couscous Sipa	500g (en sachet)	850
Spaghetti Matanti	250g/500g (en sachet)	300/450
Coquillette Maman et autres	250g/500g (en sachet)	300/450
Concentré de tomate	150g/250g/1kg	125/275/450/1900
Banane	Régime	Entre 3000 et 4000
Œuf	Plateau	2400/2600

Source : Quotidien l'Economiste du Bénin, fait le 10/01/ 2023

Cours des matières Premières Mardi 10 Janvier 2023

Matière première	Mois	Dernier	Var.	Var.%	Heure
Or	Août 2022	1.731,95	-10,35	-0,59%	21:17:03
XAU/USD		1.733,77	-8,57	-0,49%	21:17:32
Argent	Sept 2022	19,067	-0,169	-0,88%	21:17:11
Cuivre	Sept 2022	3,4242	-0,0978	-2,78%	21:17:32
Platine	Oct 2022	857,90	-24,90	-2,82%	21:17:32
Palladium	Sept 2022	2.137,50	-19,10	-0,89%	21:17:01
Pétrole brut WTI	Août 2022	103,61	-1,18	-1,13%	21:17:32
Pétrole Brent	Sept 2022	106,57	-0,45	-0,42%	21:17:32
Gaz naturel	Août 2022	6,429	+0,395	+6,55%	21:17:14
Fioul	Août 2022	3,7730	+0,1001	+2,73%	21:17:28
Essence RBOB	Août 2022	3,4612	+0,0141	+0,41%	21:17:28
Gasoil Londres	Août 2022	1.123,00	+49,50	+4,61%	21:17:26
Aluminium		2.380,00	-72,00	-2,94%	19:25:38
Zinc		3.049,50	-32,00	-1,04%	19:27:17
Nickel		21.880,00	+132,50	+0,61%	19:55:12
Cuivre		7.611,00	-179,00	-2,30%	19:30:02
Blé américain	Sept 2022	855,30	-35,70	-4,01%	20:20:06
Riz Paddy	Sept 2022	16,532	+0,077	+0,47%	20:20:06
Maïs américain	Sept 2022	635,00	+1,75	+0,28%	20:19:59
Soja américain	Août 2022	1.519,12	+6,12	+0,40%	20:19:57
Huile de Soja américaine	Déc 2022	61,28	+0,79	+1,31%	20:19:56
Farine de soja	Déc 2022	400,10	-3,60	-0,89%	20:20:06
Coton américain	Déc 2022	94,88	-0,75	-0,78%	20:20:01
Cacao américain	Sept 2022	2.378,00	+60,00	+2,59%	19:29:00
Café US C	Sept 2022	212,92	-7,53	-3,42%	19:30:04
Café de Londres	Sept 2022	1.968,00	-2,00	-0,10%	18:30:07
Sucre américain	Oct 2022	18,92	-0,10	-0,53%	18:59:00
Jus d'orange	Sept 2022	164,18	+0,63	+0,39%	20:00:07
Bétail	Août 2022	136,30	+2,35	+1,75%	20:04:59
Porc	Juill 2022	113,18	+0,32	+0,29%	20:04:57
Bovins d'engraissement	Août 2022	174,96	+2,48	+1,44%	20:05:04
Bois de construction	Juill 2022	663,00	+4,00	+0,61%	20:39:44
Avoine		486,10	+1,90	+0,39%	20:19:17

Les marchés locaux qui s'animent par huitaine

Départements	Lieux	Noms	Jours
Alibori	Malanville	Malanville	dimanche
	Ségbana	Ségbana	dimanche
	Bérébouaye	Bérébouaye	samedi
	Malanville	Malanville	samedi
	Karimama	Karimama	vendredi
	Matéri	Matéri	jeudi
	Tanguiéta	Tanguiéta	lundi
	Cobly	Cobly	**mercredi**
	Gaouga	Gaouga	mardi
	Kassoua	Kassoua	mardi
Mono	Grand-Popo	Grand-Popo	mardi
	Agoué	Agoué	**mercredi**
Zou	Djalloukou	Djalloukou	dimanche
	Massi	Massi	dimanche
	Agouna	Agouna	mardi
	Ikèmo n	Ikèmon	**mercredi**
Borgou	Gogounou	Gogounou	dimanche
	Bembéréké	Bembéréké	jeudi
	Kalalé	Kalalé	jeudi
	Tchaourou	Tchaourou	lundi
	Tchikandou	Tchikandou	mardi
	Fô-Bouré	Fô-Bouré	**mercredi**
	Sokka	Sokka	**mercredi**
	Parakou	Azeke	samedi
	N'Dali	N'Dali	samedi
	Dunkassa	Dunkassa	vendredi
Collines	Ouèdèmè	Ouèdèmè	dimanche
	Ouessè	Ouessè	jeudi
	Gobada	Gobada	lundi
	Savè	Savè	lundi
	Tchetti	Tchetti	lundi
	Glazoué	Glazoué	**mercredi**
	Lahotan	Lahotan	**mercredi**
Donga	Bénin	Bénin	jeudi
	Tokotoko	Tokotoko	lundi

HOROSCOPE finance

Bélier Pas de souci à vous faire côté argent. Mais ne vous attendez pas non plus à des rentrées mirobolantes. Les astres ayant déserté vos secteurs liés aux finances, libre à vous de faire ce qui vous plaît. Quels que soient vos choix, vous aurez toujours la possibilité de les rectifier sans trop de difficultés.

Taureau Vous devrez vous montrer d'une vigilance rigoureuse dans le domaine financier. Vous serez enclin à dépenser un peu trop. Faites preuve de volonté pour ne pas céder aux tentations. Ne rêvez pas : la chance ne sera pas dans votre camp aujourd'hui pour combler les trous ; ne jouez pas gros aux jeux de hasard, car vous perdrez sûrement votre mise.

Gémeaux Vous risquez fort d'être plus cigale que fourmi. Vous aurez envie de vous entourer de belles choses, de commencer une collection de beaux objets, et vous ne regarderez pas à la dépense. Attention aux fins de mois difficiles !

Cancer Saturne cessera d'influencer votre secteur argent. Voilà un mouvement céleste dont vous ne pourrez que vous féliciter. En effet, Saturne est par excellence la planète de la restriction et de la privation ; l'influence de cet astre dans le secteur argent a pour effet de provoquer une période de stagnation, voire même de régression financière. Débarrassé de cet influx, vous allez enfin pouvoir compter sur la chance pour améliorer vos revenus.

Lion Des questions d'argent risquent d'assombrir vos rapports avec certaines de vos relations d'affaires. Evitez pour le moment de traiter avec les natifs du Sagittaire, surtout s'il s'agit de vous engager par contrat.

Vierge Journée favorable à la spéculation et aux placements. Mais si vous voulez miser gros, demandez l'avis d'un spécialiste en la matière, pour écarter tout risque de vous retrouver rapidement sur la paille. N'oubliez pas de consulter votre nombre de chance du jour.

Balance Dur, dur de faire des économies ! Et pourtant, vous vous rendrez bien compte que vous devez absolument améliorer l'état de vos finances. Dieu merci, vous ferez probablement une rentrée d'argent inattendue. Et en plus, quelques petits gains aux jeux semblent possibles ; consultez votre nombre de chance.

Scorpion Avec cet aspect de Mars, vous n'aurez pas de catastrophe financière à craindre, pas plus, d'ailleurs, que de coup de chance à espérer. Votre équilibre budgétaire sera entre vos mains, solide si vous gérez bien vos avoirs, instable si vous cédez à des tentations ruineuses.

Sagittaire Vous devrez subir l'influence pesante de la Lune. Tâchez de bien gérer vos dépenses, d'autant qu'il y aura un risque de mauvaises surprises financières. Une somme sur laquelle vous comptiez pourrait être moins importante que prévue ou tarder à vous parvenir. Si vous envisagiez de faire un voyage, vous serez contraint de le remettre. Mais pour éviter d'aggraver votre situation, ce sera la seule solution !

Capricorne Cet aspect de Pluton pourra avoir un fort impact sur votre vie financière. Quelques natifs sauront profiter de la tension engendrée par cette planète pour améliorer leur situation. Mais la plupart d'entre vous risquent au contraire de traverser une assez mauvaise passe. Cela ne durera pas, mais suffira à vous déstabiliser.

Verseau De petits problèmes financiers vous perturberont et vous obligeront à remettre à plus tard vos folles envies de dépense. Soyez plus économe, plus raisonnable, afin d'éviter les fins de mois difficiles et démoralisantes.

Poissons Aujourd'hui, vous pourriez bénéficier d'un concours de circonstances particulièrement favorable sur le plan financier. Il peut s'agir d'opportunités ou d'occasions vous aidant à envisager des placements boursiers ou des transactions très avantageuses.

Journal des décideurs L'économiste du Bénin
Premier Quotidien Economique du Bénin
Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"
N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007
Sikèkodji zone résidentielle, 2ème rue à droite en quittant le carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83
Email : leconomistbenin1@gmail.com
Site : www.leconomistebenin.com

Directeur Général
Léonard DOSSOU
(00229) 95 429 626 / 97 096 417

Assistant du Directeur Général
Calixte ADIYETON
(66 232 545)
Secrétaire caissière
Ella Viviane HOUEHOMEGAN (97 14 85 43)

Directeur de publication
Jules AFFODJI

Rédacteur en chef
Jean Claude KOUAGOU
(97 720 976)

Secrétaire de rédaction
Abdul Wahab ADO
(66656265)

Rédacteurs

Nestor DEHOUINDJI
Bidossessi WANOU
(67 20 33 27)
Sylvestre TCHOMAKOU
Falco Vignon

Raoul Gandaho
(Correspondant Ouémé Plateau)
Mouhamed Bouhari SAÏDOU
(Br. Borgou/Alibori)

Rock AMADJI
(Correspondant Zou-Collines)
Emmanuel AKAKPO
(Br Atacora-Donga)
Issa SIKITI DA SILVA
(Correspondant RDC)
Modeste COCO (Consultant)
Représentant de l'Economiste du Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Franck Vial, correspondant France de l'Economiste du Bénin
Tel +330671790990
Mail : eco.benin.paris@gmail.com

Directrice commerciale
Rigel BATCHO
(69190880)

Graphiste
Gisèle NOUDAÏKPON
(62323855)

9ème législature

Liste des 109 députés élus selon les résultats provisoires par la CENA

La Commission électorale nationale autonome (CENA) a publié, ce mercredi 11 janvier 2023, les résultats provisoires des législatives du 8 janvier 2023. Selon les chiffres rendus publics par la Commission électorale, l'Union progressiste le renouveau vient en tête avec 53 sièges, suivie du Bloc républicain et des "Démocrates" avec chacun 28 sièges. Sur cette base, voici la liste des députés élus en attendant la publication des résultats définitifs par la Cour constitutionnelle. Au nombre des partis politiques ayant participé aux élections, la FCBE prend acte des résultats provisoires des législatives 2023 et félicite "Les Démocrates" pour leur performance.

1ère circonscription électorale (4 sièges)
UPR (03)
Amadou Djibril Labiou
Issa Salifou
Sabi Mohamed Djamilatou
BR (01)
Bako Arifari Nassirou

2e circonscription électorale (4 sièges)
LD (01)
Sounon Boké Soumaïla
UPR (02)
Sina Ouningui Bio Gounou Idrissou
Chabi Goro Baké
BR (01)
Sabi Yo Sanni Innocent

3e circonscription électorale (4 sièges)
UPR (01)
N'Ouémou Kounèmè Dometien
BR (03)
Kassa Dahoga Barthélémy
M'Po N'Tia Théophile
Sahgui Nindo Paul

4e circonscription électorale (5 sièges)
LD (03)
Ouansangari Bio Sika Abdel Kamel
Sabi Karim Alassane
Kora Zenabou
UPR (01)
Yempabou Boundja Jacques
BR (01)
Gounou Salifou Abdoulaye

5e circonscription électorale (6 sièges)
LD (01)
Houndeté Eric Louis Camille
UPR (04)
Djeigo Maixent Didier Paulin
Vidjinnagni Cossi Barthélémy Melon
Amoussou Sossou Bernard
Mehou Afiavi Solange
BR (01)
Houngnibo Coffi Bernard

6e circonscription électorale (8 sièges)
LD (02)
Olossoumai Hélène
Hounga Midofin Antonin
UPR (05)
Topanou Prudent Victor
Kpoti Kouassivi
Fagbemi Brice Dénis Sena
Zannou Viwagnon Jean Mejor
Noutaï Tohouegnon Nestor
Fonton Edmonde Tagnonnanon
BR (01)
Sokpoékpé Nathanaël

7e circonscription électorale (5 sièges)
LD (01)
Moucoure Boko Souley Malam
UPR (03)
Orou Sé Guéné Yacoubou
Lafia Boubakari Oumarou
Tony Guimba Gniré Fatouma
BR (01)
Gbian Robert

8e circonscription électorale (6 sièges)
LD (04)
Sariki Raouf
Woroucoubou Habibou
Issiaka Arouna
Orou Tama Viviane
UPR (01)
Sourokou Sabi Abel
BR (01)
Séidou Adambi Samou

9e circonscription électorale (4 sièges)
LD (02)
Degny Fadegnon Léon
Aihe Y. Elise
UPR (01)
Fagnon Kotchami Nicaise
BR (01)
Akpovi Eustache

10e circonscription électorale (4 sièges)
LD (02)
Ogbon Kolawolé Djima
Tossa Ogoussi Edwige
UPR (01)
Agoua Assogba Edmond
BR (01)
Dègla Assouan Comlan Benoit

11e circonscription électorale (4 sièges)
UPR (03)
Gbénonchi Gérard
Allossohoun Richard
Sewadé Gisèle
Br (01)
Sossou Casimir

12e circonscription électorale (4 sièges)
UPR (04)
Adomahou Jérémie
N'Bouké Santos Tawes Borgia
Guigui Kpochan Ahouefa Adeline Natacha

13e circonscription électorale (3 sièges)
LD (01)
Imorou Taïrou
BR (02)
Séibou Abdoul Malick
Karim Tidjani Mounifa

14e circonscription électorale (3 sièges)
LD (01)
Atchadé Nourénou
BR (02)
Bio Tchané Abdoulaye
Saliou Alidjanatou

15e circonscription électorale (4 sièges)
LD (03)
Do Rego B. Léansou
Adechokan Gafari
Hounmènou Denise Mahougnon
UPR (01)
Kogblevi Délonix Djimèco

16e circonscription électorale (4 sièges)
LD (03)
Godonou Joël Timothée Sènou
Nahum Constant
Adjovi Chantal
UPR (01)
Djogbénou Fifamin Joseph
BR (01)
Ahyi Dedevi Eugenie Chantal

17e circonscription électorale (3 sièges)
LD (01)
Ahossi Comlan Léon
UPR (02)
Koumagbeafidé Dodji Kocou Réginal
Dadegnon Alice Melevi

18e circonscription électorale (4 sièges)
Alowanou Djehoué Félix
UPR (03)
Sossou Dakpè
Kakpo Mahougnon Thomas
Tossou Adjoua Gladys Eudoxie
BR (01)
Dagniho Rosine

19e circonscription électorale (6 sièges)
LD (01)
Sodjinou Michel François Oloutoyé
UPR (04)
Apithy Sedozan Jean-Claude Clovis
Honfo Charlemagne
Ahoumènou Cécile Sègbégnon
BR (01)
Schanou Sofiatou Modjisola
Biokou David

20e circonscription électorale (6 sièges)
LD (01)
Hounsou Nounagnon Célestin
UPR (04)
Agbodjèté Hounsa Justin
Ahouanvoébla Sedogbo Augustin
Houinsa Godonou David
Degbedji Mahoutin Denise
BR (01)
Kouwanou Gnonlonfin Mathias

21e circonscription électorale (4 sièges)
UPR (03)
Vlavonou Gbéhounou Louis
Abiosse Abdoul Razack
Akitobi Olga Adédogni Olouremi
BR (01)
Karimou Salimane

22e circonscription électorale (3 sièges)
UPR (01)
Abimbola Babalola Jean-Michel Hervé
BR (02)
Koussonda Adjibadé Moukaram
Adjai Titilayo

23e circonscription électorale (5 sièges)
UPR (03)
Béhanzin Yenakponhami Edouard
Lokossou Léopold
Kouana Eugenie Akouavi
BR (02)
Glegbeto Denis
Gansè Codjo Armand

24e circonscription électorale (5 sièges)
UPR (03)
Aké Natondé
Sèhouéto Lazare Maurice
Aïkoele Agoï Rogatienne
BR (02)
Hehomey Hervé Yves Martin
Agongbonon Dossa Lambert.

Élections Législatives du 8 Janvier 2023 dans la 13ème CE

Mounifa KARIM TIDJANI désormais député

La Commission électorale nationale autonome (CENA) a publié les résultats provisoires issus du scrutin du dimanche 08 Janvier 2023. Selon les résultats provisoires, l'Amazone de la 13ème Circonscription Électorale, la Respectable, désormais Honorable Mounifa KARIM TIDJANI Epse KPETONI, Candidate titulaire et représentante des femmes.

A cet effet, en attendant les résultats définitifs de la Cour Constitutionnelle, elle tient à exprimer sa reconnaissance au Chef de l'Etat son Excellence monsieur Patrice TALON pour les réformes courageuses opérées dans le système partisan en République du Bénin. Elle tient également à remercier le Secrétaire général National du parti Bloc Républicain son Excellence le Ministre d'Etat Abdoulaye BIO TCHANÉ pour sa confiance, aux Sages, aux notables et têtes couronnées de Djougou, à la jeunesse, aux militants et à toutes les femmes leaders de la 13ème Circonscription Électorale pour la confiance et l'amour qu'ils ont témoigné aux candidats BR en général et en sa personne en particulier. L'amazone va représenter dignement les femmes dans la 9ème législature.

Développement communautaire et sécurité /CEDEAO

Sissoco Embalo au Bénin, Talon promet jouer sa partition

Umaro Sissoco Embalo, président en exercice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, (CEDEAO) était en visite de travail au Bénin hier mercredi 11 janvier 2023. Il a échangé avec le président du Bénin, Patrice Talon sur des questions de sécurité et de développement de l'espace communautaire.

• Bidossessi WANOU

« On a échangé avec le président sur des sujets concernant notre espace commun, la CEDEAO, notre famille ouest africaine dans le domaine de la sécurité. La question de la sécurité, ce n'est pas seulement au Burkina-Faso, au Mali ou les autres pays, c'est toute l'Afrique de l'Ouest qui est concernée et on a beaucoup échangé sur cela. Le président a donné son point de vue et apporté des contributions quant aux solutions et je le félicite pour cela. Le Bénin est un pays qui pèse beaucoup dans notre famille, la CEDEAO. Je suis venu également faire part au président de mes échanges avec les autres chefs d'Etat de la sous-région, le président de la transition du Burkina-Faso ». C'est là la déclaration du président en exercice de la CEDEAO au terme de son tête-à-tête avec le président Patrice Talon. Cette visite qui intervient au lendemain des élections législatives a été l'occasion pour le président en exercice de la Cedeao de féliciter le Bénin pour le bon déroulement du scrutin. « Félicitations pour les élections qui se sont déroulées dans la paix et la stabilité », a déclaré Umaro Sissoco Embalo. Selon le président Patrice Talon, entre autres sujets qui ont préoccupé le président en exercice de la CEDEAO, figurent « la stratégie que la CEDEAO est en train de développer pour faire face au problème d'insécurité que nous connaissons puis un autre sujet qui le préoccupe, c'est notre développement commun. Parce que le monde va mal, nos pays africains ne sont pas exception aux difficultés que connait le monde mais nous avons à prendre nos responsabilités pour trouver des solutions internes pour passer ce cap difficile et renouer effectivement avec le développement. Ce sont sur ces deux sujet-là que nous avons échangé ».

La situation politique au Bénin a également retenu l'attention du président en exercice de la CEDEAO qui a félicité le gouvernement et tout le peuple béninois, selon le président béninois Patrice Talon. Pour finir, le chef de l'Etat du Bénin a rassuré le président de la CEDEAO de ce que, le Bénin ne manquera pas de jouer sa partition dans l'espace communautaire aussi bien pour le renforcement de la démocratie, des libertés et la bonne gouvernance, pour la sécurité commune et la lutte contre le terrorisme.

Fédération Française de Football

Noël Le Graët n'est plus le président

Son départ était attendu mais pas si vite. Le Graët a été lâché aux derniers moments par sa famille sportive et politique. Mieux, il s'est brûlé les ailes en s'attaquant vertement à Zinedine Zidane le héros du mondial 1998 avec l'équipe de France. Cette prise de position n'est pas du goût du public sportif français qui a ouvertement voulu de son départ. Le Comité Exécutif qu'il préside après un regroupement dans la matinée de ce mercredi 11 janvier 2023 a décidé de le mettre en retrait. Phillip Diallo, un de ses vice-présidents, assure son intérim en attendant la publication du rapport d'audit en cours sur sa gestion.

À 81 ans il n'a plus d'avenir avec le foot français

C'est fini l'aventure de Noël Le Graët à la tête de la Fédération Française de Football ! Sauf retournement de situation, l'homme ne pourra plus retrouver son siège et certainement prendra enfin sa retraite dans le milieu sportif lui qui est âgé de 81 ans. En effet, le Comité Exécutif qu'il dirige a décidé de le mettre en retrait après être réuni en session extraordinaire ce matin du 11 janvier 2023, peut-on lire sur Goal.com. La Directrice Générale quant à elle est mise à pied à titre conservatoire. Pour la gestion des affaires courantes, un intérimaire a été désigné. Il s'agit de Philippe Diallo un de ses vice-présidents.

La mise à l'écart de Noël Le Graët est motivée par deux affaires qui secouent le monde sportif français. Il s'agit dans un premier temps des propos tenus par le numéro un de la Fédération Française de Football à l'endroit de Zinedine Zidane, le champion du monde 1998 dans une interview accordée à la presse récemment. Propos jugés déplacés par l'opinion publique français au point où Noël Le Graët va présenter ses excuses. Dans un second temps, les révélations de l'agente de joueur sport Sonia Souid qui accuse le président de la Fédération Française de Football d'avoir eu des comportements ''déplacés'' en son encontre. Comportement renvoyant à un soupçon de harcèlement sexuel. Également, dans le viseur sa gestion financière. Notons que le président sortant de la Fédération Française de Football a permis à son pays de gagner deux coupes du monde (1998 et 2018).

Belmondo Atikpo (STG)

Tour de France 2023

Romain Bardet visera à nouveau le classement général

Il en était un peu revenu depuis son départ chez DSM, préférant un cyclisme « à l'instinct », tourné vers les victoires d'étapes, plutôt que viser à tout prix le classement général du Tour de France. Mais Romain Bardet a décidé de se présenter au départ de l'édition 2023 avec un statut qu'il connaît par cœur : celui de leader de sa formation, avec l'objectif d'être le plus haut possible lors de l'arrivée à Paris le 23 juillet.

« Je suis très excité de revenir sur cette course, a expliqué le coureur français ce mardi lors de la présentation de la saison de l'équipe néerlandaise. L'an passé, on avait décidé de faire le Giro. Cette année on misera tout sur le Tour, on fera en sorte de réussir la meilleure approche possible. »

Le tracé, avec trois étapes dans sa région auvergnate, quasiment sous ses fenêtres – dont celle menant au Puy-de-Dôme, escaladé pour la première fois en trente-cinq ans –, a peut-être pesé dans le choix de celui qui a déjà connu deux fois la joie de terminer sur le podium (2e en 2016 et 3e en 2017). « Je vis au pied du Puy-de-Dôme, ce sera l'une des grandes attractions », a-t-il déclaré. De manière générale, la physionomie de cette édition 2023 lui convient, comme il l'avait dit lors de la présentation : « C'est un parcours super enthousiasmant. La physionomie sera inédite, je n'ai jamais vu ça, aussi peu de chronos et une entame aussi musclée. Je trouve que c'est la première semaine d'un grand Tour la plus difficile qui ait jamais existé. »

Sur Paris-Nice début mars

La saison dernière, Romain Bardet avait fait pour une fois du Tour d'Italie sa priorité. Dans une forme éclatante, il y était parti pour jouer le podium voire la victoire, la première d'un Français dans un grand tour depuis Laurent Jalabert sur la Vuelta en 1995, mais avait dû abandonner après être tombé malade.

Pour effacer cette déception, il s'est ensuite aligné au départ du Tour, qu'il avait terminé à la 6e place (après la disqualification de Nairo Quintana). Un résultat qui ne l'a pas entièrement satisfait, car il était surtout venu pour chasser des étapes, lui qui a déjà levé les bras à trois reprises sur la Grande Boucle, à Saint-Jean-de-Maurienne en 2015, Saint-Gervais Mont-Blanc en 2016, et Peyragudes en 2017. Pour faire mieux, Bardet participera notamment à Paris-Nice début mars afin de parfaire sa forme physique.

20 minutes

Coupe du monde 2022

Après la Belgique, Roberto Martinez enchaîne avec le Portugal

L'Espagnol Roberto Martinez a été nommé au poste de sélectionneur de l'équipe du Portugal, succédant au Portugais Fernando Santos après avoir dirigé la Belgique de 2016 jusqu'à son élimination en poules du Mondial-2022, a annoncé lundi la Fédération portugaise de football. Le premier défi de l'entraîneur de 49 ans, dont la durée du contrat n'a pas été précisée dans l'immédiat, sera de clarifier le rôle de Cristiano Ronaldo qui, après une Coupe du monde riche en polémiques, vient de s'offrir un exil doré en rejoignant le club saoudien d'Al-Nassr.

« Mon point de départ sera le groupe de 26 joueurs qui a disputé le Mondial, et Cristiano Ronaldo est l'un d'entre eux », a déclaré Martinez lors d'une conférence de presse, tout en ajoutant prudemment qu'il prendra ses décisions « sur le terrain » et « pas dans un bureau ».

Le Catalan avait quitté la tête des Diables Rouges début décembre en affirmant que leur élimination précoce à la Coupe du monde n'était pas la cause de son départ, décidé selon lui juste avant le tournoi. Après une courte victoire contre le Canada (1-0), la Belgique a enchaîné une défaite contre le Maroc (2-0) et un nul contre la Croatie (0-0).

Mourinho n'a pas été contacté

Martinez avait pris en main la Belgique en 2016, après l'élimination traumatisante en quarts de finale de l'Euro contre le Pays de Galles. Sous sa direction, l'équipe a atteint la demi-finale du Mondial-2018, battue par la France qui allait remporter le tournoi, et a été durant plus de trois ans en tête du classement mondial de la Fifa. L'équipe du Portugal sort elle aussi d'une longue période de stabilité après huit ans sous la houlette de Fernando Santos, qui lui a offert les premiers titres majeurs de son histoire : l'Euro-2016 et la première édition de la Ligue des nations en 2019. Lorsque l'entraîneur de 68 ans a annoncé son départ, cinq jours après l'élimination de la Seleçao en quarts de finale du Mondial-2022 contre le Maroc (1-0), la presse portugaise rapportait que la fédération souhaitait embaucher son compatriote José Mourinho, sous contrat avec l'AS Rome.

20 Minutes

OJS
CABINET CONSEIL EN COMMUNICATION ET MARKETING
Inscription
Tél. 96 97 37 44
Tarif
30.000 francs
ATELIER ACCUEIL CLIENTS (ACC)
ORGANISÉ PAR :
OJS CABINET CONSEILS COMMUNICATION & MARKETING
Vendredi 27 janvier 2023
Hôtel city center (face hall des arts)
Jacob Sagbohan
atlantique assurances
Bénin - Vie
SONIBANK
Beauty & Care
KARITA PROD
COSMETIQUES BIO